

Instrument personnel

Je souhaite que mon instrument soit assuré par la CMF via l'intermédiaire de l'école de musique.

Références de l'instrument :

Date d'achat (facture si possible) :

☐ neuf

☐ occasion

Partenaires

- ☐ J'accepte la diffusion des programmations des partenaires culturels du territoire tel que les Bains Douches, Balade en Boischaut, Phalène arts pluriels, etc.

Règlement intérieur

- ☐ J'ai pris connaissance du règlement intérieur et j'en accepte les termes.

(À consulter sur www.musiqueenboischautmarche.com)

Signature :

Devoirs RGPD

« Les informations portées sur ce formulaire sont obligatoires. Elles font l'objet d'un traitement informatisé destiné à lister les élèves et adhérents de l'école de musique. Les données ne sont utilisées que par le Conseil d'Administration et les salariés de l'association.

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous rendre sur votre compte opentalent.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. »

Signature

École de musique

Musique en Boischaut Marche (MBM)

Les Bains Douches

Place Anne Sylvestre

18 160 Lignières

**Inscription et paiement possible en ligne par CB
sur le site : www.musiqueenboischautmarche.com**

Mail : musicenboischautmarche@gmail.com

Coordinateur pédagogique : Sylvain Lainé

06 34 06 26 59



Président : Lionel Guiblin

06 11 01 32 88

Bulletin d'inscription

Année scolaire 2025-2026

- ☐ Nouvelle inscription
☐ Réinscription
☐ Adhésion seule

Élève :

Nom et prénom

Date de naissance.....

Adresse.....

Code Postal.....Commune.....

☐ CDC Arnon Boischaut Cher ☐ CDC Berry Grand Sud ☐ autres

Téléphone domicile

Téléphone portable.....

Personne à prévenir en cas d'urgence.....

Téléphone en cas d'urgence.....

Adresse électronique.....

Documents à fournir

- ☐ Attestation de responsabilité civile ou extra-scolaire au nom de l'enfant (ou du foyer pour l'adulte)

Autorisation droit à l'image

J'autorise l'école de musique **Musique en Boischaut Marche** à prendre mon enfant ou élève scolarisé pour l'année 2025-2026 à MBM en photo et à diffuser son image sur tout support de communication exclusivement pour la présentation et l'illustration des activités à l'école de musique.

- ☐ Autorise ☐ N'autorise pas

Signature du représentant légal :

Pratique instrumentale ou vocale individuelle

Durée : 30 minutes (cycle1) 45 minutes (cycle2)

- ☐ Accordéon
☐ Batterie/percussions
☐ Clarinette
☐ Saxophone
☐ Guitare
☐ Piano

- ☐ Violon
☐ Technique vocale
☐ Flûte traversière *
☐ Trompette *
☐ Vielle à roue *

*sous réserve d'un nombre suffisant d'élèves

Pratique collective

- ☐ Eveil musical (4-6 ans) - durée : 30 à 45 minutes (en fonction du nombre d'enfants)
☐ Initiation musicale (6-7 ans - enfants en CP) - durée : 0h45
☐ Formation Musicale - 0h45
☐ Oui ☐ Non

- ☐ Atelier de Pratique Collective Instrumentale et vocale
☐ Mercredi 17h00- 18h30 à Lignières
☐ Samedi de 9h00 à 9h45 (débutants) à Lignières

- ☐ Atelier chanson aux Bains Douches (1 mercredi/2 de 19 à 21h)

Harmonies

- ☐ Lignières ☐ Le Châtelet (tarif défini par les harmonies - les consulter)

Tarifs et Modalités de paiements

Palements élèves soit par CB sur le site de MBM ou par chèque (à l'ordre de Musique en Boischaut Marche) à déposer où à envoyer :

Musique en Boischaut Marche

Les Bains Douches
Place Anne Sylvestre
18 160 Lignières

Adhésion : 15 euros

- ☐ L'adhésion de 15 euros par personne est obligatoire pour s'inscrire aux cours.
(Vous pouvez aussi soutenir l'école de musique en versant une adhésion même si vous n'êtes pas élève.)

- ☐ Règlement effectué en une fois (septembre 2025)
☐ Règlement effectué en trois fois (septembre 2025/novembre 2025/janvier 2026)
☐ Règlement effectué par trimestre (septembre 2025/janvier 2026 /avril 2026)
☐ Règlement effectué - étalement de septembre à février - (détail à convenir avec la trésorière)

Dégressivité de 10 % appliquée dès le 2ème élève de la même famille.

L'inscription ne sera validée qu'après remise du paiement total de l'année, soit par paiement en ligne par CB sur le site de MBM ou dépôt des chèques à l'association à la date convenue.

Toute année scolaire commencée est dû entièrement sauf en cas de force majeure justifiée. Cependant, lors d'une première inscription, un désistement est possible avant la clôture du premier mois de cours

Tarifs 2025-2026 coût au trimestre	Résidents CDC Berry Grand Sud CDC Arnon Boischaut Cher		Résidents hors CDC
	moins de 25 ans	plus de 25 ans	tarif unique
	cursus complet		
cours individuel instrument formation musicale (FM) pratique collective MBM	134€/trim.	174€/trim.	180€/trim.
à titre indicatif prix d'une séance par semaine	13 €	17 €	17 €40
Jardin musical			
éveil musical initiation musicale (6/7 ans)	60 €/trim	/	107 €/trim
à titre indicatif prix d'une séance par semaine	5 € 80	/	10€35
pratique collective MBM seule			
pratique collective instrumentale formation musicale (FM)	60 €/trim	84 €/trim	107 €/trim
à titre indicatif prix d'une séance par semaine	5€ 80	8€13	10€35
Pour la pratique d'un deuxième instrument			
	90€/trim.	107€/trim.	130€/trim.